

Image not found or type unknown



Païement des sommes dues après jugement

Par **leroutier59**, le **23/06/2013 à 07:39**

bonjour après avoir eu un jugement étant victime d'usurpation d'identité impossible de toucher les sommes dues par la personne condamnée. il se dit mon solvable. que puis-je faire?
cela fait un an; mon avocat ne bouge pas de trop. je relance mon avocat tout les deux mois
merci de votre aide